



PROFESSIONNELS DU SPECTACLE, C'EST LE MOMENT DE SE FAIRE ENTENDRE !

Alors que les yeux sont braqués sur les gilets jaunes, dont certains mettent de plus en plus en avant des revendications sociales (hausse des salaires et notamment du SMIC, lutte contre la précarité...), les coups bas se préparent sur le dossier assurance chômage.

Une négociation éclair de la convention d'assurance chômage a démarré et doit se conclure d'ici mi-janvier. Le gouvernement exige en moyenne 10% de baisse sur 3 ans, soit 3,9 milliards €, et le patronat emmené par le Medef se montre zélé à appliquer ces économies sur l'ensemble des chômeurs. Il relance au passage ses attaques contre le régime spécifique des artistes et techniciens intermittents du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel. Le Medef, la CPME et l'U2P ont en effet annoncé leurs intentions au sujet de nos annexes le 28 novembre dernier, à l'occasion d'une séance de négociation. Ils réclament près de 200 millions d'€ d'économies en deux ans, soit une baisse moyenne de 18% des dépenses ! C'est une posture à la fois inacceptable, et revancharde deux ans après que les organisations syndicales du cinéma, du spectacle et de l'audiovisuel aient signé un accord unanime permettant une ouverture de droits calculée sur 12 mois au lieu de 10 mois ou 10 mois ½, revendication portée par une grande majorité des professionnels de nos secteurs.

Le 11 décembre aura lieu la prochaine séance de négociation consacrée à la « lettre de cadrage » définitive que les organisations syndicales interprofessionnelles doivent adresser aux syndicats du champ du spectacle, qui auront, de par la loi, à négocier de nouvelles dispositions concernant les annexes 8 et 10.

Non à toute baisse des droits au chômage, que ce soit pour le régime général ou pour le régime spécifique cinéma-spectacle.

L'heure est à la mobilisation, tant sur les annexes 8 et 10 que sur les salaires, les conditions de travail, les politiques publiques, les budgets...

La CGT Spectacle et ses syndicats appellent les professionnels du spectacle, de l'audiovisuel et du cinéma à organiser dès aujourd'hui des assemblées générales dans les entreprises, sur les plateaux... afin d'organiser une mobilisation massive et des actions mardi 11 décembre.

**A PARIS : RASSEMBLEMENT DÈS 13H30 DEVANT LE MEDEF
55 avenue Bosquet Paris 7ème (M° École Militaire)**

D'autres actions auront lieu en région (*vous rapprocher de vos syndicats ou des UD*).

Des Assemblées générales sont organisées sur l'ensemble du territoire. Venez vous informer, vous renseigner et vous inscrire dans la lutte pour nos droits !

- 10 DECEMBRE À PARIS À 19H AU THÉÂTRE NATIONAL LA COLLINE 15 RUE MALTE BRUN PARIS 20

- 11 DECEMBRE À NIORT À 20H PATRONAGE LAÏQUE, 40 RUE TERRAUDIÈRE

- À MONTPELLIER ASSEMBLÉE GÉNÉRALE UNITAIRE CGT SPECTACLE & CIP (date et lieu à venir) ...

La liste est mise à jour régulièrement sur notre site : <http://www.fnsac-cgt.com>

Paris, le 05/12/2018.

Fédération Nationale des Syndicats du Spectacle, du Cinéma, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle Cgt
14-16, rue des Lilas 75019 PARIS - 01 48 03 87 60 - www.fnsac-cgt.com - cgtspectacle@fnsac-cgt.com